

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création : 21 mars 2012
Capital social : 500 millions FCFA
Capitaux propres : 101,82 milliards FCFA (+0,8%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : BAMBA Yacouba
DG : BEUGRE Gilles Thierry
Adm MPPEEP : FOFANA Mariame Epse DIARRA
Adm MTND : SONET PATRICE en remplacement de EKISSI Achoua Narcisse
Effectif : 140 (+10%)
Principales filiales et participations : VITIB (6,89%)

À propos de l'ANSUT

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT) a pour missions principales d'assurer la mise en œuvre et le financement des programmes de Service Universel des Télécommunications/TIC pour le compte de l'Etat. Elle contribue également au développement des nouvelles technologies en zones rurales et zones à faible couverture TIC, au travers de taxes parafiscales qu'elle perçoit.

En 2024, ce sont entre autres :

- ❖ 26,972 milliards FCFA de taxe parafiscale perçue (+3%) et 4,7 milliards FCFA de revenus locatifs (+1%) (Postel 2000 et RP) ;
- ❖ 6,9 millions FCFA investis dans le projet Backbone.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	100,00

PERSPECTIVES 2025

Pour 2025, la société se projette vers une période dynamique, axée sur l'innovation technologique, l'expansion des services et le renforcement des partenariats stratégiques, notamment :

- ✦ l'élargissement de la gamme de services pour répondre aux besoins changeants ;
- ✦ l'intensification des collaborations aux niveaux national et international ;
- ✦ l'optimisation des processus internes pour une plus grande efficacité opérationnelle.

PERFORMANCES FINANCIÈRES EN 2024

L'exercice 2024 se démarque par d'importants progrès tant sur le plan des infrastructures, que celui de la gouvernance et de l'innovation. L'audit complet des 5 207 km du Réseau National Haut Débit (RNHD) et l'éclairage de zones clés représentent une étape importante pour améliorer l'accès au numérique partout sur le territoire.

Ainsi, sur le plan financier, **le chiffre d'affaires de la société est ressorti à 32,63 milliards FCFA, en hausse de 3% par rapport à 2023**. Cette hausse s'explique principalement par la croissance observée sur les revenus liés à l'exploitation Transitoire RNHD qui connaît une croissance notable de 16 % par rapport à 2023, s'expliquant par la mise à disposition croissante de tronçons de fibres optiques (FO) du réseau RNHD, aux opérateurs de téléphonie (OCI, MOOV CI et MTN).

En revanche, les produits d'exploitation ont baissé de 5,5% en s'établissant à 37,32 milliards FCFA en 2024. Cette baisse s'explique, entre autres, par la diminution des autres produits de 1,69 milliard FCFA, en raison de la réalisation en 2023 d'un produit exceptionnel de 1,67 milliard FCFA, lié à la restitution de l'avance de démarrage du marché CEGELEC/VINCI.

Pour ce qui est des charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 29,45 milliards FCFA, contre une exécution de 25,09 milliards FCFA en 2023. Cette croissance est due essentiellement aux autres achats et aux autres charges qui augmentent respectivement de 1,87 milliard FCFA et de 1,06 milliards FCFA.

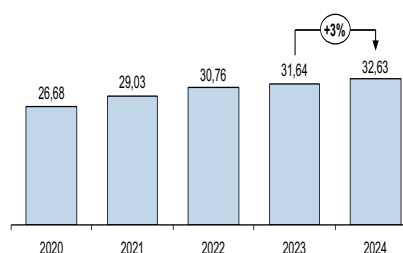
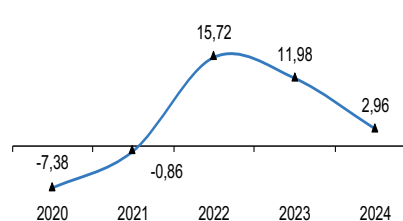
Il en découle **un résultat d'exploitation excédentaire de 7,87 milliards FCFA contre 14,40 milliards FCFA réalisé en 2023, soit une baisse de 45,4%**.

En définitive, après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 3,55 milliards FCFA et de l'impôt sur le résultat de 1,39 milliard FCFA, **le résultat net dégagé est bénéficiaire de 2,96 milliards FCFA en 2024 contre un bénéfice de 11,98 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 75%**.

Les impôts et taxes dus, au titre de l'exercice 2024, s'élèvent à 7 milliards FCFA, en baisse de 943 millions FCFA par rapport à 2023 (1,39 milliard FCFA d'IBIC et 5,61 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation).

FAITS MARQUANTS

- Lancement du programme d'urgence pour la couverture des zones blanches en août 2024 ;
- Redressement fiscal intervenu à la suite d'un contrôle de la Direction Générale des Impôts (DGI) en septembre 2024 ;
- Réparation de l'ensemble du RNHD à l'issue d'un audit en juillet 2024 ;
- Renforcement des capacités managériales par des recrutements ciblés en avril 2024 ;
- Organisation d'un atelier international en partenariat avec l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) en novembre 2024 ;
- Souscription de l'Agence à un programme immobilier au profit du personnel en décembre 2024.

Chiffre d'affaires (en Milliards FCFA)

Résultat net (en Milliards FCFA)

Ratio dette fin. /bilan (%)
